

MAISON  
BY



CRÉATION TEXTILE



UPCYCLING

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

(En vigueur à partir du 19/09/ 2023)

### CLAUSE N° 1 : OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Maison by Raphaëlle et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : articles textiles, broderies, bijoux brodés,...

Toute prestation accomplie par la société Maison by Raphaëlle implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### CLAUSE N° 2 : PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société Maison by Raphaëlle s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

### CLAUSE N° 3 : RABAIS ET RISTOURNES

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Maison by Raphaëlle serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

### CLAUSE N° 4 : ESCOMPTE

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### CLAUSE N° 5 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue :

- Par carte bancaire
- Chèque (si client local)
- Espèces (si client local)

## CLAUSE N° 6 : RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Maison by Raphaëlle une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

## CLAUSE N° 7 : CLAUSE RÉSOLUTOIRE

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Maison by Raphaëlle.

## CLAUSE N° 8 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La société Maison by Raphaëlle conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Maison by Raphaëlle se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

## CLAUSE N° 9 : LIVRAISON

La livraison est effectuée :

- Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande via Colissimo.

Les envois se font vers la France et l'étranger. La société Maison by Raphaëlle vous communiquera le numéro de suivi le jour de l'envoi.

Pour les modèles en stock les délais de préparation de l'envoi sont de 2 à 5 jours ouvrés.

Pour les modèles sur commande les délais sont de 3 à 6 semaines après le règlement complet ou l'acompte. Le délai n'inclut pas le temps de livraison.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Les délais de livraison estimés vers la France Métropolitaine sont de 2 à 5 jours, pour la France Outre-Mer les délais sont estimés entre 11 à 31 jours.

Pour les envois à l'International (EU) les délais sont estimés entre 4 à 10 jours (hors traitement douane) et 1 à 3 semaines pour le reste du monde.

Les éventuelles taxes de douanes sont à la charge de l'acheteur.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de

commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

#### CLAUSE N° 10 : RETOURS ET ANNULATIONS

La société Maison by Raphaëlle accepte les retours et annulations, contacter la société sous 4 jours après réception de la commande. Le renvoi de la commande sera aux frais de l'acheteur et devra se faire sous 15 jours après la réception de celle-ci.

Si l'article retourné était abîmé et pas dans son état d'origine le dommage financier à l'égard de la société Maison by Raphaëlle sera à la charge de l'acheteur.

Les commandes en promotion ne peuvent être retournées.

Une annulation peut être demandée jusqu'à 24 heures après l'achat en ligne.

Si il y a un quelconque problème avec la commande contacter la société.

#### CLAUSE N° 11 : FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société Maison by Raphaëlle ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### CLAUSE N° 12 : TRIBUNAL COMPÉTENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce du lieu du siège social.

Fait à Saint-Malo, le 19 Septembre 2023.